



Association pour la Défense
de l'Environnement du Bassin
et ses Alentours

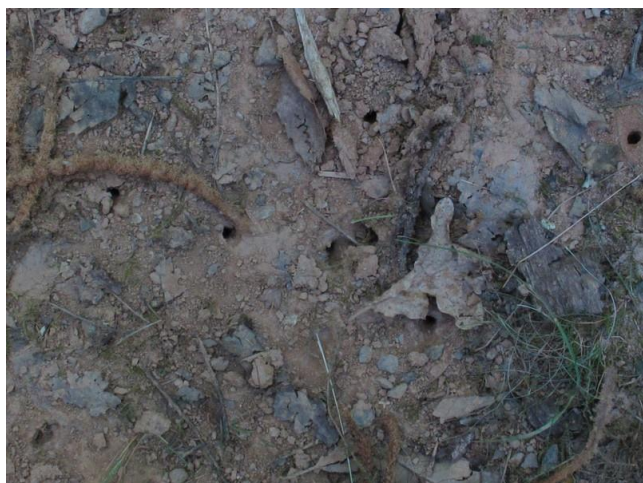
Balade naturaliste 19 Juillet 2020 Aubin Aveyron

J'avais proposé aux dirigeants de l'Association pour la Défense de l'Environnement du Bassin et ses Alentours (ADEBA) du bassin de Decazeville d'animer une balade naturaliste dans la forêt qui entoure l'Igue du mas, elle s'est tenue le dimanche 19 juillet 2020. Au programme, la visite de la forêt qui entoure l'Igue du Mas sur la commune d'Aubin afin de démontrer aux membres de l'association et de leurs sympathisants la richesse de cette partie boisée, sa valeur écologique et biologique. J'ai aussi expliqué le travail de prospection que j'allais effectuer lors de mon séjour en Aveyron, essayer de trouver l'imago (adulte) du Pique Prune (*Osmoderma eremita*) coléoptère saproxylique. Cette grosse Cétoine noire est une « espèce parapluie ». La période de juillet est favorable à la sortie de l'adulte, celle-ci s'effectue au crépuscule et durant la première partie de la nuit. Je fais là un court compte rendu de ce que j'ai entrepris, vu et entendu, jour et nuit lors de mon séjour du 17 au 23 juillet



Rassemblement des participants (tes), cave de Combette

36 participants (tes) étaient présents le dimanche 19 juillet au lieu-dit Gamelle après une présentation du programme, nous nous sommes dirigés dans la forêt, dans un premier temps nous nous sommes arrêtés sur le bord d'un chemin où la veille j'avais repéré une trentaine de terriers d'abeilles sauvages et solitaires creusés dans le sol et couvrant une surface d'un mètre carré. 70% des abeilles sauvages font leurs nids dans la terre, on les nomme « terricole », dans ce terrier elles stockeront une boule de pollen et de nectar avec un œuf pour que les larves puissent se nourrir jusqu'au printemps prochain. Chaque œuf est séparé par un opercule, elles pondent en moyenne de cinq à dix œufs.



Terriers d'abeilles solitaires



Andrène (Andrena sp) chargée de pollen

La couverture forestière de cette forêt est majoritairement constituée de châtaigniers (*Castanea sativa*) accompagnée d'autres ligneux dans la strate dominante de façon diffuse : Bouleaux (*Betula pandula*), Cerisiers des oiseaux (*Prunus avium*), Chênes pédonculés (*Quercus robur*), Chênes pubescents (*Quercus pubescens*), Trembles (*Populus tremula*) dans les strates inférieures Saules marsault (*Salix caprea*), Saules blancs (*Salix alba*) Saules roux (*Salix atrocinerea*), Bourdaines (*Rhamnus frangula* ou *Frangula alnus*), Pruneliers (*Prunus spinosa*). Strates herbacées : Centaurée jacée (*Centaurea jacea*), Germandrée scorodoine (*Teucrium Scorodonium*), Géranium noueux (*Geranium nodosum*), Géranium des bois (*Géranium sylvaticum*), Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*), Fausse bruyère ou La Callune (*Calluna vulgaris*).

Avifaune* : Geai des chênes (*Garrulus glandarius*), Pic vert (*Picus viridis*), Pic épeiche (*Dendrocopos major*), Pic noir (*Dryocopus martius*), Chouette chevêche (*Athene noctua*), Chouette hulotte (*Strix aluco*), Mésange à longue queue (*Aegithalos caudatus*), Mésange bleue (*Cyanistes caeruleus*), Mésange charbonnière (*Parus major*), Lorient d'Europe (*Oriolus oriolus*), Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*), Pie bavarde (*Pica pica*), Corneille noire (*Corvus corone*), Grand corbeau (*Corvus corax*), Buse variable (*Buteo buteo*), Merle noir (*Turdus merula*).

Lors de nos différentes sorties nous avons pu observer de nombreuses fèces, crottes, crottins, excréments de la faune qui fréquente la forêt. Ce qui m'a permis d'en établir un inventaire succinct. Elle est riche en mustélidés, cervidés, mammifères et micromammifères.

Mustélidés* : Martre des pins (*Martes martes*), Fouine (*Martes foina*), Belette d'Europe (*Mustela nivalis*), Blaireau d'Europe (*Meles meles*). Cette famille est carnivore mais aussi insectivore, elle raffole de coléoptères. Genette commune (*Genetta genetta*) Famille des Viverridés. Mammifère : Renard roux (*Vulpes vulpes*), Cervidés : Chevreuil (*Capreolus capreolus*), Cerf élaphe (*Cervus elaphus*).

Nous avons rencontré de nombreux insectes, des arachnides et quelques hyménoptères. La nuit nous avons pu voir de nombreux Carabidés, des redoutables prédateurs, j'en ai reconnu que quelques-uns, faute de temps pour tous les déterminer : Carabe des champs *Carabus arvensis*, le Carabe des bois (*Carabus nemoralis*), Carabe embrouillé (*Carabus intricatus*), Carabe doré (*Carabus auratus*) de nombreux coprophages, le Bousier (*Geotrupes mutator*). En journée quelques Cétoines, la cétoine dorée (*Cetonia aurata*) une Cétoine noire (*Netocia morio*), la Cétoine mate (*Potosia opaca*). Grillon des bois (*Nemobius sylvestris*), Longicornes : Grand Capricorne (*Cerambyx cerdo*). L'araignée que j'ai prise dans ma main lors de balade du dimanche était la Tégénaire des champs (*Eratigena agrestis*).

Lépidoptères* : L'Hespérie faux-tacheté (*Pyrgus malvoïdes*), La Sylvaine (*Ochlodes sylvanus*), Le Flambé (*Iphiclides feisthamelii*), La piéride du chou (*Pieris brassicae*), La Thècle de l'yeuse (*Satyrium ilicis*), L'Azuré commun (*Polyommatus icanus*), L'Amarylles (*Pyronia tithonus*), L'Ecaille chinée (*Callimorpha quadripunctaria*).

Hyménoptères* : Une guêpe solitaire butinant la fausse bruyère (*Calluna vulgaris*), cette guêpe la Scolie hirsute (*Scolia hirta*) est très utile (auxiliaire) dans les jardins, ensuite il y avait deux autres Guêpes sociales la Poliste gauloise (*Polistes gallicus*) et la Poliste nymphe (*Poliste nymphe*). Le Frelon d'Europe (*Vespa crabo*) est en fait une grosse guêpe, la plus grosse en Europe, c'est un hyménoptère de la famille des *Vespidae*. Pour nourrir leurs couvains (larves) les ouvrières capturent des insectes mouches, guêpes, abeilles, sauterelles, libellules, chenilles et araignées. Une colonie consomme 500 g d'insectes par jour. Les ouvrières consomment des sucres végétaux, des fruits, des matières carnées abandonnées et d'autres produits sucrés, elles sont plutôt phytophages que prédatrices. Les guêpes et frelons sont mal aimés mais sont très utiles dans le fonctionnement des écosystèmes et dans la biodiversité en particulier. Je fais bien sûr abstraction du frelon asiatique (*Vespa velutina*), c'est un invasif perturbateur de l'équilibre de nos écosystèmes.

Les hyménoptères cités ci-dessus, je les ai observés avant le départ, autour et sur les murs de la cave des Combettes.



Bousier. (*Geotrupes mutator*)



Carabe doré (*Carabus auratus*)

La forêt mature de l'Igue du mas

Je pense que cette forêt a recolonisé en partie des espaces agricoles, au vu des traces et des vestiges (murs, cultures en espalier) que j'ai découverts sur le versant Ouest.

Qu'est-ce qu'une forêt mature ?

Une forêt mature n'est pas nécessairement ancienne. Elle abrite des peuplements âgés, dont les caractéristiques traduisent une maturité biologique de l'écosystème forestier caractérisée par :

1-la présence de vieux arbres : on considère qu'un arbre est biologiquement mature lorsqu'il a atteint 2/3 de sa longévité (par exemple, le châtaignier, la longévité est de 1000 ans, il sera donc considéré comme mature à partir de 150-200 ans). Les vieux arbres sont aussi les plus gros, c'est pourquoi on s'intéresse aux gros arbres pour appréhender la maturité.

2-Un peuplement suit son cycle sylvigénétique entier/naturel, il passe par des phases de vieillissement et de mortalité. Dans une forêt, plusieurs stades peuvent être présents simultanément.

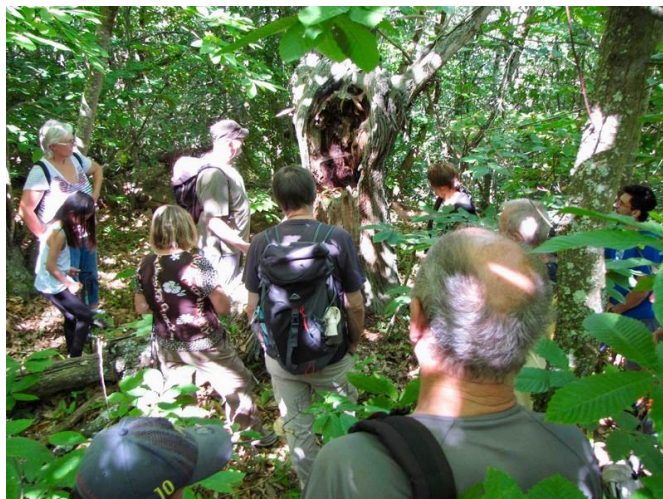
3-Quand un peuplement est exploité, ces phases âgées sont court-circuitées, puisque le forestier cherche justement à récolter le bois avant qu'il pourrisse et soit recyclé au sein de l'écosystème.

Le peuplement forestier mature recèle une biodiversité spécifique présente nulle part ailleurs. Certaines espèces d'animaux, de plantes ou de champignons dépendent de ces stades âgés du cycle sylvigénétique. En effet, dans les vieux arbres et arbres morts, on trouve davantage de micro-habitats qui permettent à ces espèces de se nourrir, de se reproduire et de s'abriter. Par exemple certains insectes ont besoin d'arbres morts de gros diamètre, qui leur apportent à la fois du bois mort et des conditions stables, permettant à leurs larves de se développer sur plusieurs années. Tous ces cycles, cette faune cette flore participe à la régénérescence de l'écosystème forestier. C'est le cas de la forêt qui surplombe l'Igüe du Mas. Constat du bureau d'étude ECO-MED : *La châtaigneraie mûre évolue librement sans intervention sylvicole. Cette maturation du boisement se traduit par une importante accumulation de bois mort. Le volume de bois mort mesuré représente 153 m3 à l'hectare ce qui est remarquable. L'état de conservation de cet habitat est jugé bon.* (Bilan des états habitats naturels- P11 Dossier saisine CNPN page 57).

Dans ce riche habitat et dans cette phase de dégradation (de recyclage) d'un nombre important de châtaigniers il est normal que l'on y trouve des coléoptères saproxyliques comme le Pique Prune (*Osmoderma eremita*) parce que cet habitat a tous les atouts pour qu'il puisse se reproduire, de la ponte au développement larvaire jusqu'à l'émergence de la génération suivante et perpétuer son espèce. L'an dernier j'ai trouvé quelques crottes (appelées « fèces ») et un reste (2,7cm) de loge nymphale, enveloppe où l'insecte se métamorphose (nymphose) en adulte (imago).

Cette année j'ai trouvé en bas près de l'Igüe du Mas, une larve momifiée (4cm) prise dans une toile d'araignée, malheureusement les éléments qui servent à la détermination de cette espèce n'étaient plus visibles. Elle pourrait être une larve de l'Osmoderme vu sa taille et le type « melolonthoïdes » c'est-à-dire arquée comme la larve du hanneton.

Note sur le Pique Prune du bureau d'études d'ECO-MED, « *Enjeu Local de Conservation (ELC) « Fort » : Le Pique Prune est jugé fortement potentiel sur la zone d'étude, plus précisément au Sud du site L'Igüe du Mas au niveau de la châtaigneraie mature. Le projet va entraîner la destruction des individus (non estimable) et la destruction de micro-habitats favorables potentiels (arbres matures à cavités) estimé à environ 0, 14 ha. Bien qu'une mesure d'évitement (E1 : Evitement de la châtaigneraie mature) et une mesure de réduction d'impact (R1 : « Mise en défens d'enjeux ponctuels en marge de la zone de travaux – site de l'Igüe du Mas) soient proposées, le risque de destruction d'individus dans les arbres favorables ne peut être écarté.*



Explication autour de Châtaigniers mature, susceptibles d'héberger le Pique Prune

Conclusion :

Ce serait dommage qu'un espace boisé comme celui-ci soit endommagé par des travaux ou détruit partiellement ou dans son ensemble par des incendies qui sont la récurrence de cette industrie nauséabonde et polluante que projette SOLENA.

Le CNPN a validé les dérogations et a accepté la compensation de 7 ha qui se situe sur le CRASSIER de Dunet sur lequel sont plantés quelques résineux.

Si l'on plante à cet endroit des châtaigniers, sur cette terre plutôt pauvre, pollué, je ne suis pas sûr que ce « biotope » lui convienne ? C'est un arbre qui recherche les sols acides, meubles, bien drainés, ces racines vont chercher en profondeur l'eau et les sels minéraux dont il a besoin.

Si ce bois de 7 ha perdure il arrivera à maturité dans 200-300 ans, les Piques Prunes auront disparu et l'humanité avec. Cette compensation est une escroquerie !

GLOSSAIRE

Espèce parapluie :

Une espèce parapluie est une espèce « dont le domaine vital est assez large pour que sa protection assure celle des autres espèces appartenant à la même communauté », selon la définition donnée par le professeur émérite d'écologie François RAMADE, en 2008. L'étendue de son territoire est clé. Elle lui permet de vivre, de manière complémentaire, avec un nombre très important d'autres animaux et végétaux qui partagent son environnement. Ses exigences d'habitat englobent celles d'autres espèces. Détruire cet habitat, et donc menacer la survie de l'espèce parapluie, c'est, par un effet domino, menacer la multitude des autres individus qui dépendent de son action.

Coprophage :

La coprophagie est un régime alimentaire qui repose sur la consommation de matières fécales. Les plus connus des coprophages sont sans doute les bousiers, qui regroupent plusieurs espèces de coléoptères appartenant à la superfamille des scarabées. Il n'est pas rare de voir ces insectes pousser des boules d'excréments.

Avifaune :

Ensemble des espèces d'oiseaux d'une région donnée. (L'avifaune comprend des espèces sédentaires et des espèces saisonnières.)

Mustélidés :

Nom de famille de mammifères carnivores de taille faible, bas sur pattes, à queue longue, possédant dans la région anale des glandes odoriférantes d'odeur désagréable, mais à fourrure souvent appréciée, tels que l'hermine, la belette, le putois, la martre, le blaireau et les loutres.

Lépidoptères :

Insecte dont l'adulte, qui possède une trompe pour aspirer les aliments liquides et quatre ailes couvertes d'écailles microscopiques, est un papillon, la larve une chenille, la nymphe immobile, une chrysalide. (Les *lépidoptères* forment un ordre très vaste [plus de 100 000 espèces].)

Hyménoptères :

Insecte dont l'adulte, qui possède une trompe pour aspirer les aliments liquides et quatre ailes couvertes d'écailles microscopiques, est un papillon, la larve une chenille, la nymphe immobile, une chrysalide. (Les *lépidoptères* forment un ordre très vaste [plus de 100 000 espèces].)

Bibliographie

Écologie des forêts naturelles d'Europe. Biodiversité, sylvigénèse, valeur patrimoniale des forêts primaires, Annick Schnitzler-Lenoble, Editions TEC & DOC, Paris (2002)

Bois mort et à cavités - Une clé pour des forêts vivantes, par Daniel Vallauri et al. (Coordonnateurs), inclus : le CD-Rom du colloque, 2005. Ed Lavoisier.

Livre blanc sur la protection des forêts naturelles en France – Daniel Vallauri (coordinateur)
Editions TEC & DOC

Plaidoyer pour l'arbre – Francis Hallé. ED Actes Sud

Aux origines des plantes Tome 1 Francis Hallé Ed Fayard Tome 2 Francis Hallé & Pierre Lieutaghi.
Ed Fayard

La vie des Arbres – Francis Hallé. Ed Bayard culture.

Eloge de la plante « pour une nouvelle biologie » – Francis Hallé. Ed Point. Science

Du bon usage des arbres « un plaidoyer à l'attention des élus et des énarques » Ed Actes Sud.

La haine de l'arbre « n'est pas une fatalité » Alain Baraton. Ed Actes Sud

Les Arbres – Bernard Fischesser – Ed Delachaux et Nestlé

Le livre des Arbres, Arbustes & Arbrisseaux – Pierre Lieutaghi. Ed Actes Sud

Penser comme un Arbre – Jacques Tassin. Ed Odile Jacob

A quoi pense les plantes - Jacques Tassin. Ed Odile Jacob

Traité de l'arbre : essai d'une philosophie occidentale. Robert Dumas. Ed Actes Sud

Concernant un guide pour la détermination des arbres et arbuste je propose le guide d'Alain PESUY « Arbres et Arbustes de France aux éditions BELIN. Ces avantages, le prix et son petit format.

« (...) quand on entend répéter, et dans la bouche des professionnels français de la végétation sylvestre, que « la forêt a besoin des hommes », le naturaliste s'inquiète, et croît même, au premier abord, avoir mal entendu : il sait bien, en effet, s'il a la moindre expérience du monde intertropical, qu'il n'est point de forêts plus hautes, plus puissantes, plus gigantesques, plus écrasantes pour le petit d'homme qui s'aventure sous son couvert obscur, que l'Hylaea amazonienne, la forêt équatoriale d'Afrique, celle de Malaisie, ou même ces derniers lambeaux de forêt encore à peu près intacts qu'une sage législation a su conserver en Europe centrale et orientale, où les ours, les lynx, les loups, et localement les bisons, peuvent vivre à l'abri du fusil des « Civilisés », sous des arbres géants (imaginez un épicéa de 68 m) qui ne mourront que de vieillesse. »

Théodore Monod

Préface à *France, ta forêt fout le camp !* (1976)

Merci aux nombreux participants (tes) à la balade, à celles et ceux qui m'ont accompagné le jour et la nuit à la recherche du Pique Prune, un grand merci à Michel qui a été présent à mes côtés dans les broussailles, et ronciers... A Amélia pour sa gentillesse et sa délicieuse cuisine.

Rédaction Christian Conrad Naturaliste. Relecture, correction Laurence Lancien.

Photos – Jean Louis Calmette & Christian Conrad



Association APIFERA.
Hôtel de ville 21 Place Paul Saissac 81310 Lisle sur Tarn
06.70.05.31.18 apifera.mp@gmail.com
N° SIRET 53126505600022